



**PROGRAMME DE COORDINATION
LOCALE POUR L'ENFANCE 2020-2025
DE LA VILLE DE LIÈGE**

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES

I. Contextualisation	1
Préambule	1
Méthodologie	2
Information sur la commune	3
Organisation de l'Accueil Temps Libre	6
Répartition des moyens communaux : Humains et financiers	7
II. Constats et besoins	8
Potentiel d'accueil – capacité d'accueil	9
Potentiel d'accueil –diversité des activités	10
Plage horaire	11
Coût	11
Couverture géographique	12
Qualité des services	12
Taux d'encadrement	13
Formation du personnel	13
Équipement - matériel	14
Infrastructures et locaux	15
Partenariat et coordination	15
Information aux familles et aux professionnels	16
IV. Conclusion	17
V. Annexes	18
VI. Informations de contact	18
VI. Liste des opérateurs	19
Liste des Écoles recensées sur le territoire	19
Liste des Associations « opérateurs de type 2 » RECENSEES (ancien fesc)	23
Liste des autres structures d'Accueil (hors SPort)	24
Clubs sportifs subventionnés par l'Asbl Liège Sport (renouvelable chaque année)	28

I. CONTEXTUALISATION

PREAMBULE

Un agenda sur cinq ans

Le décret ATL (Décret relatif à la coordination de l'Accueil des enfants durant leur Temps Libre et au soutien de l'accueil extrascolaire), voté en 2003, a défini un processus de coordination de l'accueil temps libre des enfants de 2.5 à 12 ans pour toute commune engagée dans ce décret.

Ce processus s'inscrit dans un cycle quinquennal ponctué d'étapes récurrentes :

- L'installation d'une Commission communale de l'Accueil (CCA) après chaque élection communale ;
- La préparation du programme de Coordination Locale pour l'Enfance (programme CLE) au moyen d'un état des lieux, comprenant le relevé de l'offre d'accueil existante et l'analyse des besoins ;
- La construction du programme CLE, son approbation par la CCA, le conseil communal et l'O.N.E. ;
- La mise en œuvre de ce programme CLE via l'élaboration annuelle d'un plan d'action, d'un rapport d'activité et d'évaluations.

Qu'est-ce qu'un programme de coordination locale pour l'enfance ?

Le programme CLE est construit sur base d'un état des lieux et d'une analyse des besoins. Cet outil a pour objectif d'améliorer l'accueil des enfants en dehors des heures scolaires en apportant des réponses concertées. Il vise le développement d'initiatives existantes ou la création de nouveaux projets, par le biais d'un ou plusieurs opérateurs ou grâce à des collaborations ou partenariats.

Le programme CLE est constitué de deux parties distinctes :

1. Une partie générale comprenant les informations suivantes :
 - 1.a. Les besoins révélés par l'état des lieux
 - 1.b. Les modalités de collaboration entre opérateurs
 - 1.c. Les modalités d'informations aux usagers potentiels, les modalités de répartition des moyens publics autres que ceux octroyés par la Communauté française
 - 1.d. L'identification des opérateurs d'accueil.
2. Une partie annexe qui comprend les dossiers des opérateurs demandant l'agrément et le subside de l'O.N.E. Ces dossiers individuels comprennent une fiche administrative descriptive, le projet d'accueil mis à jour ainsi qu'une synthèse des formations suivies par le personnel d'accueil (pour les demandes de renouvellement de l'agrément).

Un programme en trois étapes : état des lieux – Analyse des besoins – objectifs prioritaires

La Ville de Liège est l'une des premières communes à s'être engagée dans le projet pilote « Accueil extrascolaire » puis dans le décret ATL en 2005. Le programme CLE actuel a été agréé le 1^{er} décembre 2015 et vient donc à échéance.

Ce document développe, tout d'abord, la méthodologie utilisée pour l'élaboration de l'état des lieux. Ensuite, il présente de manière succincte la Ville de Liège et les structures institutionnelles spécifiques de l'Accueil Temps Libre. L'analyse des besoins met ensuite l'accent sur l'évaluation croisée de la Commission Communale de l'Accueil, l'avis des professionnels, des familles et des enfants. Les pistes d'actions répondent aux constats abordés. Enfin un listing des opérateurs reprend les structures actives sur le territoire de la commune qu'elles soient dans le programme ou simple partenaire.

La seconde partie du dossier se compose exclusivement des dossiers d'agrément des différents opérateurs classés comme suit : les écoles du réseau communal, les écoles du réseau libre de confession catholique et enfin des opérateurs de type 2, c'est-à-dire les associations qui étaient subventionnées par le FESC avant le 1^{er} janvier 2015.

METHODOLOGIE

Au vu de la crise sanitaire que nous avons connu en ce début d'année 2020, la méthodologie pour la récolte des informations, dans le cadre de la réalisation de l'état des lieux et de l'analyse des besoins, a dû être adaptée.

La récolte des informations relatives aux structures d'accueil s'est faite essentiellement de manière électronique par l'envoi de questionnaires en ligne. Les écoles ou les associations qui n'avaient pas répondu à notre première demande ont été recontactées par téléphone et par email.

Concernant l'analyse des besoins, plusieurs dispositifs ont été mis en place simultanément :

Des questionnaires en ligne ont été réalisés pour les trois types de publics cibles : parents, professionnels et enfants. Chacun ayant ainsi la possibilité individuelle de répondre au questionnaire de manière anonyme. Ils ont été diffusés aux écoles, associations et associations de parents par email et ainsi que sur le site internet de la Ville.

Afin de garantir l'égalité des chances, nous avons demandé la participation de différents relais pouvant travailler en direct avec le public. A chacun nous demandions soit de nous retourner des questionnaires papiers soit de compléter les questionnaires en ligne en indiquant que l'analyse avait été réalisée de manière collective. Les équipes de quartier du département de la Proximité, l'accompagnateur pédagogique qui travaille sur les espaces de récréation mais aussi les professeurs et les associations ont été mis à contribution.

Parallèlement à l'état des lieux demandé par l'OEJAJ, la Ville de Liège procède à des « assises » de la Jeunesse. Le projet « Jeunesse Ardente » a réuni un grand nombre de professionnels autour de 5 journées de réflexion thématique : le jeune et son quartier, le jeune et son identité, le jeune et ses loisirs, le jeune et la citoyenneté et enfin le jeune et les enjeux de société. Grâce à ces moments d'échanges, certains enjeux ont pu être mis en lumière. La seconde partie du processus vise à consulter les jeunes de 6 à 26 ans dès le mois de juillet 2021.

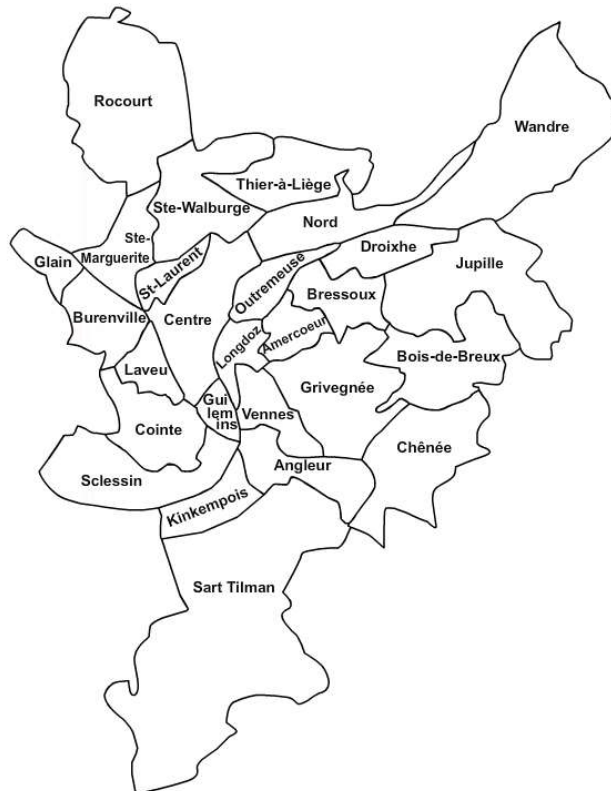
Enfin, un sous-groupe de travail de la Commission communale de l'Accueil s'est réuni afin de faire un bilan de l'accueil extrascolaire et des impacts de la crise sanitaire sur le secteur.

INFORMATION SUR LA COMMUNE

Délimitation :

D'une superficie 6.939 ha soit 69,39 km², la Ville de Liège regroupe 26 quartiers:

Amercoeur, Angleur, Bois-de-Breux, Bressoux, Burenville, Centre, Chênée, Cointe, Droixhe, Glain, Grivegnée, Guillemins, Jupille, Kinkempois, Laveu, Longdoz, Nord, Outremeuse, Rocourt, Sart Tilman, Saint-Laurent, Sainte-Marguerite, Sainte-Walburge, Sclessin, Thier-à-Liège et enfin Wandre.



Population :

Données statistiques au 01/01/2020 :

Nombre d'habitants et densité de population:

197.217 habitants Registre population

1494 habitants : Registre d'attente

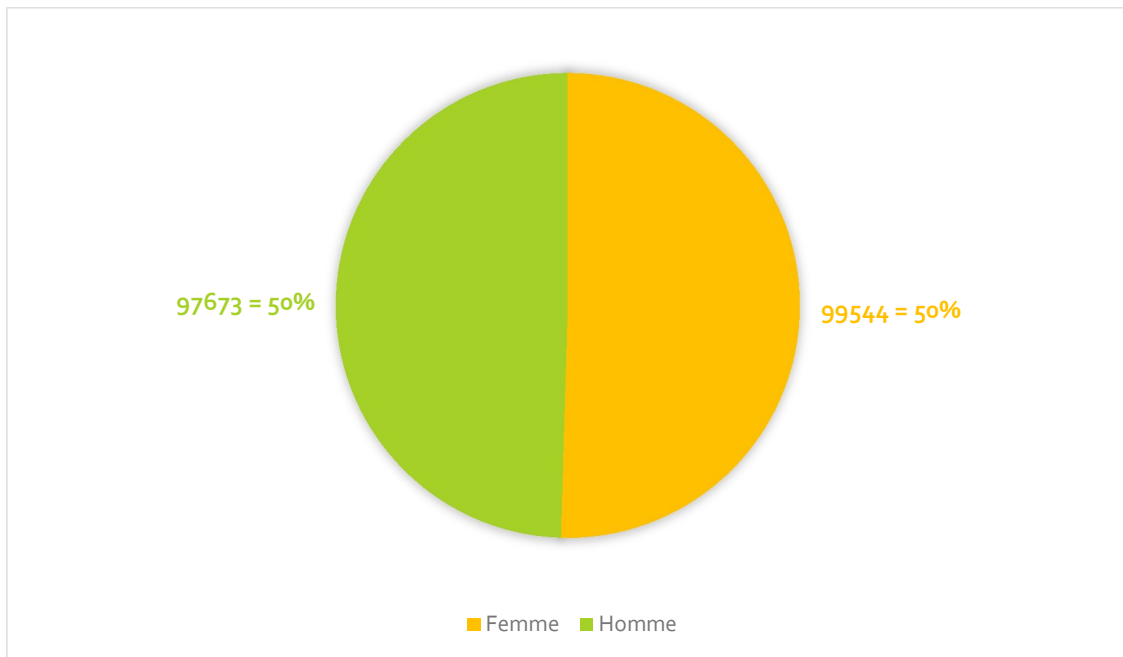
(candidats réfugiés et personnes en attente d'une régularisation)

Total: 198.711 habitants (Registre pop. + Registre d'attente)

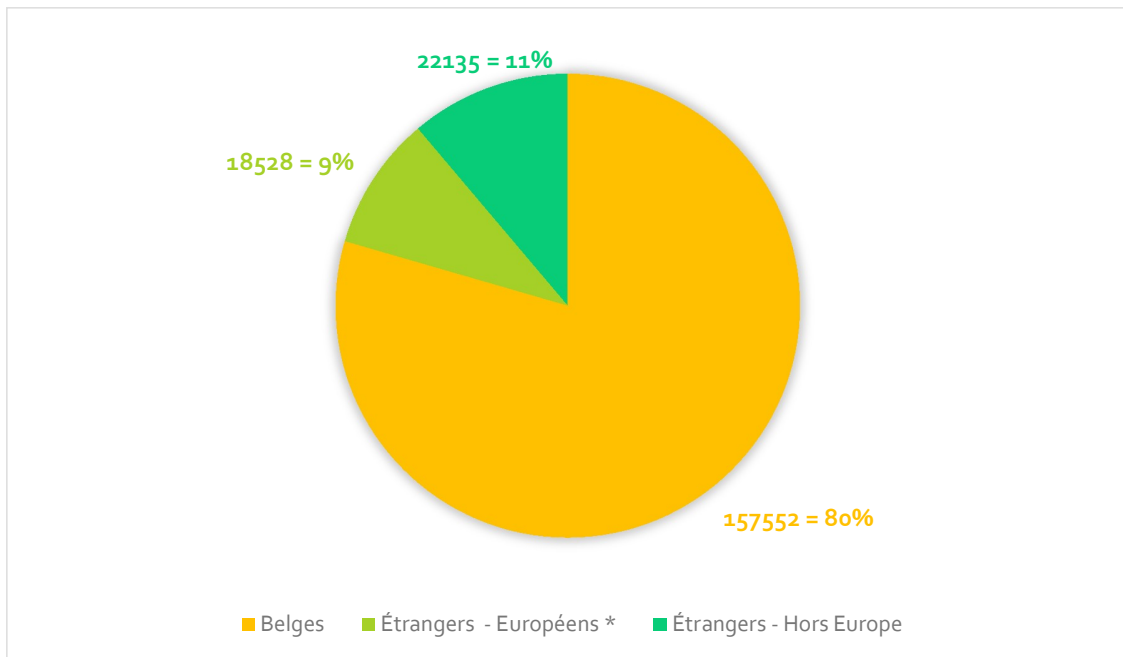
Densité de population : 2.872.6 habitants par km²

Croissance de la population 2010-2020 : 2.45%

Répartition de la population en fonction du genre :

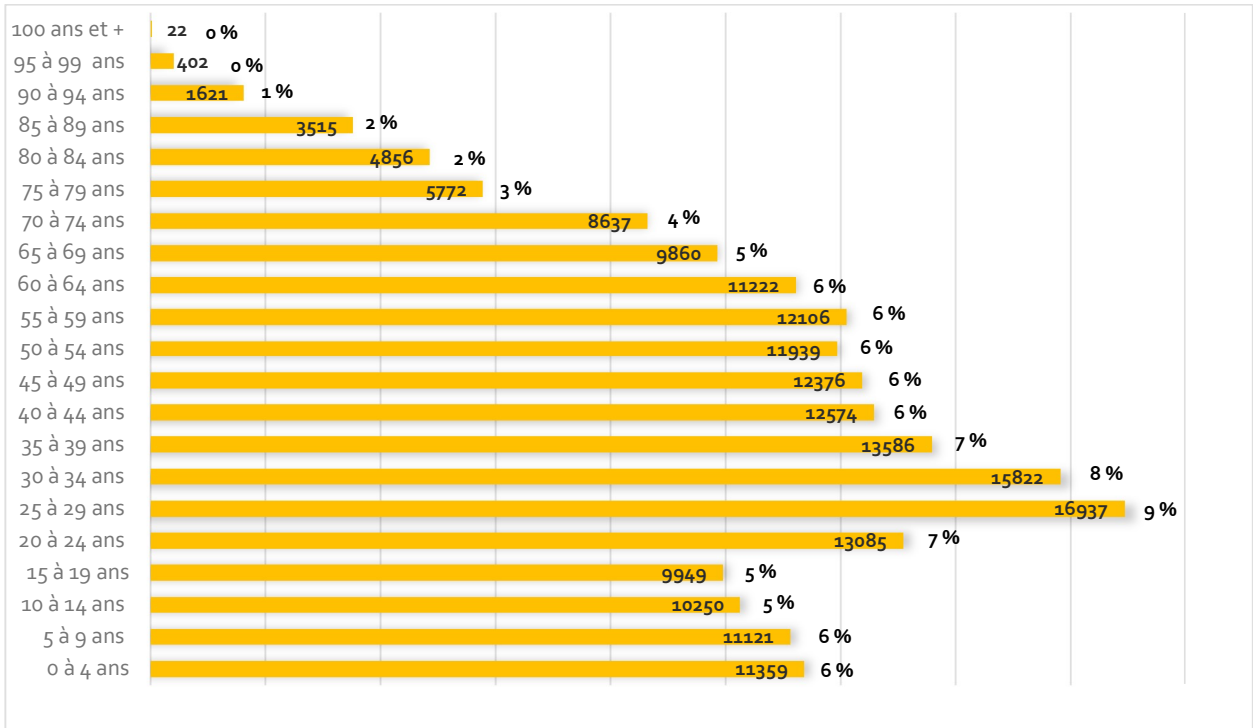


Répartition de la population en fonction de la nationalité :

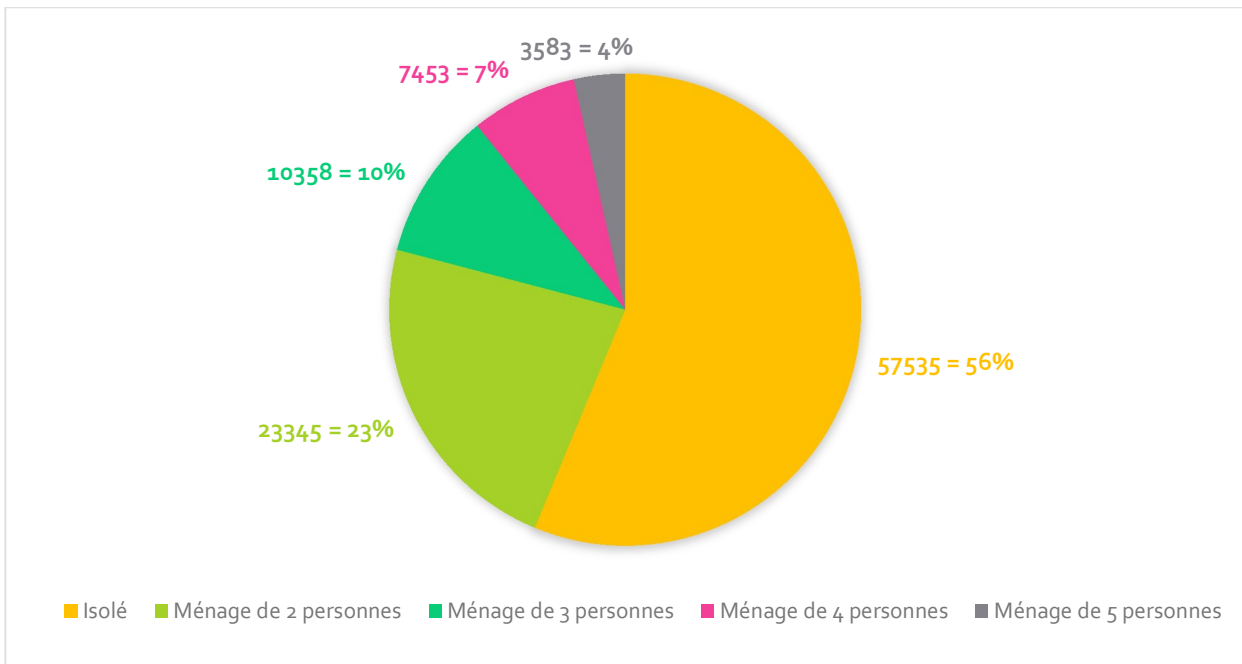


* UE28 + espace Schengen

Répartition de la population en fonction de la tranche d'âge :



Composition des ménages :



Attributions scabinales

Deux échevins se partagent les compétences relatives aux missions des Coordinatrices ATL :

Monsieur Pierre Stassart gère l'Instruction publique, la Petite Enfance ainsi que l'Accueil extrascolaire. Il préside également la Commission Communale de l'Accueil (CCA).

Madame Julie Fernandez Fernandez est en charge des Solidarités, de la Cohésion sociale et des Droits des personnes. Elle chapeaute le Département des Services Sociaux et de Proximité dont le Service Jeunesse fait partie. Ce dernier s'occupe de certaines activités liées à l'accueil extrascolaire (Vacances Réussies, Place aux Enfants, le Conseil Communal des Enfants,...). Il coordonne également des animateurs de quartiers qui organisent entre autres des activités d'accueil extrascolaire.

Services communaux liés à l'Enfance

Le Service « Accueil extrascolaire » s'occupe de toutes les missions de base reprises dans la convention avec l'ONE, à savoir :

- 1) le soutien aux opérateurs de l'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil, par des actions de sensibilisation et d'accompagnement ;
- 2) le soutien au développement d'une politique cohérente pour l'ATL sur le territoire de la Commune ;
- 3) le soutien à la Commune, en apportant sa collaboration aux membres du Collège communal en charge de cette matière, dans la mise en œuvre et la dynamisation de la Coordination ATL.

Le secteur « Enfance » du Service Jeunesse est chargé de mettre en œuvre différentes activités à destination du public enfant. Parfois récurrentes comme : Place aux Enfants, le Conseil Communal des Enfants, Vacances Réussies, ... mais parfois plus ponctuelles sous forme d'événements.

Les animateurs «Jeunesse », « Sport » et « Intergénérationnel » du Département des Services sociaux et de la Proximité qui travaillent dans les quartiers, proposent souvent des activités qui relèvent de l'accueil extrascolaire : ponctuels ou récurrents, ces projets sont menés soit, par l'équipe seule, soit en collaboration avec des écoles ou des associations de quartier.

L'asbl « Autour de l'école », dont Monsieur l'Echevin Pierre Stassart est président, organise les plaines de vacances durant les congés scolaires, en partenariat avec la Ville de Liège.

Commission Communale de l'Accueil (CCA)

La CCA a été renouvelée en 2018, suite aux élections communales. Elle comprend 48 membres effectifs et suppléants répartis en cinq composantes : les élus communaux, les établissements scolaires, les familles, les opérateurs d'accueil et enfin les représentants du milieu socio-culturel et sportif liégeois.

La Commission est présidée par Monsieur l'Echevin Pierre Stassart.

Elle se réunit quatre fois par an, en moyenne. Le rôle de la CCA est vaste :

- C'est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination;
- Elle contribue à l'élaboration et approuve divers travaux tels que : l'état des lieux; le Programme CLE, le plan d'action et le rapport d'activité annuel ;
- Elle évalue enfin le projet dans son ensemble.

REPARTITION DES MOYENS COMMUNAUX : HUMAINS ET FINANCIERS

Moyens humains : Outre les deux Coordinatrices ATL, les dispositifs de proximité de la Ville de Liège participent activement à l'amélioration de l'accueil extrascolaire : animateurs jeunesse, sportifs ou intergénérationnel travaillent souvent sur des projets ATL.

L'asbl Autour de l'école en collaboration avec la coordination ATL a également rendu en 2016 un appel à projet pour une recherche action sur la gestion des espaces de récréation. Grâce à ce soutien, un accompagnateur pédagogique a pu être engagé. Suite à l'évaluation positive du projet, l'asbl a reconduit son contrat. Cinq écoles sont sélectionnées tour à tour afin de bénéficier d'un suivi personnalisé qui se base sur une méthodologie développée par l'université de Mons sur le thème « la prévention de la violence dans les cours de récréation ». Tous les intervenants de l'école sont concernés : enfants, enseignants, direction, parents mais surtout auxiliaires. Ces dernières sont épaulées par un accompagnateur pédagogique qui observe et propose différentes pistes d'intervention. Ainsi, les établissements créent et expérimentent différents outils pédagogiques.

Au point de vue financier : Depuis 2013, un budget spécifique est dévolu à l'ATL. Ces moyens sont complétés par des budgets « Jeunesse », « Sport », « Intergénérationnel » provenant du « Plan fédéral pour les grandes villes » ou des services culturels en fonction des projets mis en œuvre : activités dans une des maisons intergénérationnelles, sorties sportives...

En outre, la Ville de Liège soutient différentes associations : écoles de devoirs, ludothèques, organisations de jeunesse ou encore centres d'animation socio-culturelle et de Jeunesse en leur octroyant des subventions pour un montant total de 238.585 €.

Enfin, certains articles du budget extraordinaire permettent d'investir dans du matériel informatique ou d'équipement audiovisuel dont un grand nombre de structures ont besoin.

II. CONSTATS ET BESOINS

Il est mal aisé de dresser un état des lieux global de l'ensemble de la Ville de Liège tant les réalités de quartiers sont différentes : la configuration géographique et/ ou historique d'un quartier influence souvent les activités et l'implantation des associations. Le centre historique est riche de structures culturelles tandis que les quartiers extérieurs de bords de Meuse (Wandre, Nord, Droixhe, Sclessin ou Kinkempois), anciens bassins ouvriers, sont plus populaires et souvent moins bien pourvus d'accueil extrascolaire. Les hauteurs de Liège, plus vertes, disposent de plus d'infrastructures et les enfants sont plus facilement inscrits dans des structures d'accueil plus ou moins proches mais qui correspondent mieux à leurs désirs.

De manière générale, on peut relever :

- Un besoin d'information globale sur les activités proposées, les lieux d'accueil sont souvent mal connus de la population ;
- Un besoin de locaux plus adaptés pour l'accueil dans certaines structures (espace, salubrité, vétusté, sécurité,...). Un manque d'espaces de jeux de plein air sécurisés dans les milieux d'accueil et dans l'espace public de manière plus générale ;
- Un manque d'activité pour les plus petits (2.5 – 6 ans)
- Concernant les écoles, et à différents degrés selon les établissements, il existe une réelle demande d'animation pour les enfants accueillis.
- Toujours dans les écoles, il y a un besoin de formation des accueillant(e)s. Un accompagnement serait même plus adéquat afin de donner des outils pratiques in situ.
- Les enfants qui n'aiment pas l'accueil extrascolaire évoquent des raisons qui sont généralement de l'ordre du relationnel avec les encadrants ou de l'ambiance au sein du lieu (trop de bruit, violence,...).
- Le matériel est souvent considéré comme vétuste ou obsolète. Il y a également un manque de matériel numérique.
- Si l'accueil dans les écoles est totalement gratuit ou à prix très démocratique, pour certaines activités plus spécifiques, le prix est très variable d'une structure à l'autre. Il faut rester vigilant sur ce point afin de permettre l'accès à tous à un accueil de qualité.
- Il existe une grande disparité des activités au sein des quartiers durant les vacances scolaires.
- L'accueil d'enfants aux besoins spécifiques doit rester un objectif. Cependant, les conditions doivent être réunies pour le bien-être des enfants. Le matériel et les structures doivent être adaptés et les encadrants doivent être formés.
- Les professionnels sont demandeurs de plus de moyens et d'espaces de partage et d'échange d'informations et de compétences.

Par ailleurs, la crise sanitaire que nous traversons a des impacts conséquents - et certainement durables - sur de nombreux aspects de notre quotidien :

- La violence institutionnelle imposée par le contexte Covid engendre des problèmes de santé mentale chez les enfants (comportements violents, difficultés dans la gestion des émotions, manque de socialisation...) : les professionnels et les parents ne sont pas bien outillés pour faire face à cela. Or ces difficultés renvoient à la construction de l'enfant et donc de la société de demain.
- La crise sanitaire a fortement limité nos libertés et notamment la liberté d'expression des enfants. Il sera donc indispensable de leur rendre un espace de parole et de possibilité de participation en dehors des réseaux sociaux. Le projet de « Jeunesse ardente » vise à créer des outils pérennes afin de favoriser la consultation et la construction de projets participatifs.

- Le besoin de soutien scolaire, déjà très présent sur la Ville de Liège, s'est encore accentué avec un phénomène de décrochage scolaire de plus en plus préoccupant.
- La crise économique engendrée par l'épidémie a entraîné une paupérisation de la population. Les familles déjà précarisées se retrouvent encore plus en difficultés et leurs priorités changent. Les professionnels doivent pouvoir en tenir compte mais sont souvent très peu outillés pour faire face à des situations de plus en plus précaires.
- Si les budgets octroyés au secteur ATL et Jeunesse ont pu être préservés jusqu'ici, nombre d'institutions craignent que leurs subventions ne soient réduites dans les prochaines années. D'autant que les mesures sanitaires toujours en vigueur ont un impact négatif sur le potentiel d'accueil, le potentiel d'activités et l'encadrement (absences, remplacements, ...).
- Des difficultés à garder un lien avec les familles en situation précaire était déjà un défi que rencontrait le secteur ATL Il s'est encore accentué dans le contexte d'isolement et de précarisation des familles. L'écart entre « l'institution » et « l'humain » est de plus en plus prégnant avec le public en fracture numérique.
- Dans l'analyse des besoins, les parents relevaient le manque d'activités extérieures et relatives à l'environnement. Ce constat s'est lui aussi vu amplifier suite à la crise sanitaire : la population se montre plus intéressée par la nature, par son quartier et les endroits près de chez elle.

Il est indispensable de mettre en place des outils et des solutions réfléchis pour garder une cohérence autour de l'enfant.

Tous ces effets devront être pris en compte dans la réflexion sur les actions à mettre en place et dans notre travail quotidien à court, moyen et long termes.

POTENTIEL D'ACCUEIL – CAPACITE D'ACCUEIL

Constats et besoins

Les écoles continuent à pouvoir accueillir l'ensemble des enfants qui le souhaite. Cependant, les ASBL proposant des activités plus spécifiques ont souvent un potentiel d'accueil plus réduit.

L'offre d'accueil pour les enfants de 2,5 – 6 ans est moindre tant au niveau du nombre de places d'accueil que du choix d'activités disponibles/possibles.

Dans les écoles de devoirs, le potentiel d'accueil est limité. Bien que la demande soit importante, le personnel ne peut pas accompagner de grands groupes d'enfants. Les listes d'attentes sont généralisées. Sur Liège, on estime qu'il manque environ 1500 places en école de devoirs pour répondre à la demande. Suite à la crise sanitaire que nous connaissons actuellement, le décrochage scolaire s'est vu amplifié et la demande de soutien à la scolarité est d'autant plus grande.

Une disparité est présente entre les différents quartiers tant au niveau des écoles qu'au niveau du nombre d'associations présentes.

Enfin, Liège étant une métropole, un certain nombre de places d'accueil sont occupées par des enfants non liégeois.

Pistes de solutions et objectifs

Selon le potentiel d'accueil des quartiers, des réponses appropriées sont et continuent à être réfléchies et mises en œuvre à la fois par les associations locales et les équipes de Proximité.

En effet, les équipes de quartier du Département des Services Sociaux et de Proximité peuvent, lorsque cela s'avère nécessaire, mettre en place des activités ou des stages pour augmenter l'offre d'accueil.

Lors de la prolongation des vacances de Toussaint 2020 due à la crise sanitaire, par exemple, des activités spécifiques destinées aux enfants du personnel soignant ont été mises en place pour répondre à la pénurie de places d'accueil.

POTENTIEL D'ACCUEIL – DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS

Constats et besoins

Le réseau associatif liégeois est très dense et offre une grande diversité de choix d'activités sauf pour le public de 2.5 à 6 ans pour lequel l'offre reste limitée.

Les ASBL proposent généralement un choix d'activités diversifiés et sur des thématiques plus spécifiques. Cependant, le nombre de places est souvent limité et/ou parfois trop onéreuses surtout pour les activités artistiques comme la musique, le dessin, la photographie, le théâtre,.... En effet, les animateurs au sein de ce type de structures requièrent des formations plus pointues. Le matériel et parfois les locaux nécessaires justifient en partie le prix des stages ou animations.

Tant l'offre d'activités culturelles que les activités extérieures et relatives à l'environnement ont été jugées insuffisamment exploitées.

Le potentiel d'activités est plus élevé dans les quartiers où des synergies entre les différentes structures (écoles, associations, Service de la Ville) sont mises en place.

Dans les écoles qui ont déjà intégré le programme CLE, les formations et l'achat de matériel ont permis une diversification des activités. Dans les autres institutions, la situation est très inégale et dépend de la bonne volonté du personnel.

Dans les écoles, il n'est pas facile d'organiser une activité construite, car le public fluctue en fonction des heures.

Pistes de solutions et objectifs

Afin d'augmenter la diversité et la qualité des activités proposées, un plan de formation et d'échanges de savoirs est en cours de réflexion au sein du Département des services sociaux et de la Proximité. C'est également l'une des demandes qui avait été identifiée lors de la consultation des professionnels dans le cadre de « Jeunesse Ardente ».

Les partenariats peuvent également ouvrir le champ des possibles : partage de savoir, de matériel, de locaux, les uns partageant leurs idées, leurs ressources ou leur savoir-faire avec les autres.

Pour atteindre cet objectif et proposer ainsi des activités plus cohérentes, qui répondent au besoin de la population, le développement des synergies entre les différents acteurs au sein d'un même quartier, sera un point d'attention pour les années à venir.

Pour pallier au manque d'offres accessibles et/ou gratuites, différents acteurs liés à la Ville de Liège se mobilisent : les équipes de quartier pluridisciplinaires, les services Animations et les services pédagogiques des musées de la Ville, l'asbl Animation et Créativité proposent des activités artistiques et l'asbl Autour de l'école organise les plaines de vacances.

PLAGE HORAIRE

Constats et besoins

L'offre s'avère suffisante :

- Les écoles communales accueillent les enfants de 7h00 à 18h00.
- La ronde enfantine est une ASBL qui propose des horaires très étendus, dès 5h45 et ce jusque 22h30 permettant ainsi d'accueillir les enfants dont les parents ont des horaires décalés.

COUT

Constats et besoins

Les écoles communales pratiquent toutes la gratuité. Les écoles libres restent dans des tarifs modérés quand elles ne proposent pas un accueil gratuit.

Les ASBL à vocation sociale proposent des activités à coûts réduits ou sont gratuites (MJ, EDD, Assocs ...)

A contrario, comme évoqué précédemment, les activités et stages plus spécifiques qui demandent pour les encadrants une formation plus poussée, sont souvent plus onéreux.

La gratuité de certaines activités induit quelques fois un sentiment de non-investissement du public (non-respect des horaires et des engagements). Ce qui a une répercussion sur les subsides des ASBL puisque ceux-ci dépendent du nombre d'enfants présents.

Le public est de plus en plus fragilisé de par l'augmentation de la précarité, l'accès à des activités extrascolaires payantes devient de plus en plus compliqué.

Par ailleurs, on constate que le contact direct reste le meilleur outil d'information sur les activités gratuites ou à prix réduits pour le public le plus fragilisé.

Pistes de solutions et objectifs

Les équipes pluridisciplinaires du Département des Services Sociaux et de Proximité qui travaillent sur les différents quartiers de la Ville proposent des activités et des stages gratuits ou à prix très réduit.

Une déduction fiscale et/ou une participation des Mutualités est possible mais le public n'en est souvent pas informé.

L'ASBL Liège Sport intervient pour les familles à faibles revenus, dans les frais d'affiliation à des clubs sportifs et ce, dans le but de permettre à tous, l'accès à une pratique sportive.

La Coordination souhaite continuer à sensibiliser les structures d'accueil sur la nécessité de pratiquer des prix démocratiques afin de donner à tous les enfants la chance de découvrir les mêmes choses.

La mutualisation des moyens est également une piste de solution : en réduisant les coûts des associations, elles peuvent pratiquer d'autres prix.

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

Constats et besoins

Les écoles couvrent tout le territoire de la Ville de Liège.

Une disparité au niveau de l'offre d'accueil est constatée selon les quartiers : si les infrastructures sportives sont plutôt regroupées sur certains quartiers périphériques, l'offre culturelle se situe principalement au centre-ville.

Pistes de solutions et objectifs

L'un des objectifs du Service de Proximité est de pallier au manque d'offres d'accueil au niveau local en mettant en place, grâce aux équipes présentes sur quartiers, des activités ou stages au sein de ceux qui sont moins bien desservis.

Cependant, un des obstacles majeurs est le manque criant de locaux parfois peu nombreux ou quasi inexistantes.

QUALITE DES SERVICES

Constats et besoins

Dans les structures inscrites dans le programme CLE, si la qualité des services s'est améliorée grâce à la formation du personnel, plusieurs opérateurs soulignent que les années d'expérience du personnel favorisent également la qualité de l'accueil des enfants.

Cependant, la précarité de l'emploi, les horaires et les conditions de travail au sein des écoles amènent à un turn-over important qui entraîne une certaine instabilité tant au niveau de l'équipe d'accueil qu'au niveau de la relation avec les enfants. Le remplacement du personnel est également une difficulté.

Dans les écoles qui ne sont pas inscrites dans le programme CLE, la rédaction d'un projet pédagogique et un Règlement d'Ordre Intérieur propres à l'accueil extrascolaire sont très rares.

Pour les associations, l'analyse des besoins a montré que beaucoup de professionnels se sentent bien outillés et formés à l'accueil des enfants. Cependant, les difficultés de remplacement au sein des structures sont bel et bien présentes. La situation sanitaire a également impacté les associations qui travaillent avec des bénévoles.

Par ailleurs, l'échange de pratiques est plébiscité par les professionnels consultés dans le cadre de « Jeunesse ardente » afin de mutualiser les outils et ainsi améliorer la qualité de l'accueil.

Enfin, l'analyse des besoins réalisée auprès des enfants a établi un constat plutôt interpellant : le manque d'attention portée à leurs besoins (bruits, propreté, rapports humains, ...) est la première cause que les enfants évoquent quand ils n'apprécient pas l'accueil extrascolaire.

Pistes de solutions et objectifs

La formation est toujours au cœur de la notion de qualité. C'est pourquoi, les Coordinatrices ATL continuent de promouvoir la formation de base dispensée par l'École de Promotion sociale d'Angleur. Parallèlement à cela, plusieurs pistes sont envisagées pour organiser des formations plus spécifiques pour les accueillant(e)s qui le souhaitent ou pour une équipe qui aurait besoin d'un outil particulier.

Les Coordinatrices restent à l'écoute des professionnels de l'accueil et, dans la mesure du possible, accompagnent pédagogiquement les équipes demandeuses. Elles sensibilisent également les structures

rencontrées à l'importance de rédiger un projet pédagogique spécifique pour l'accueil. Cet outil permet de clarifier les objectifs et principes pédagogiques mis en œuvre. Il facilite ainsi l'adhésion de l'équipe et la communication avec les parents.

L'accompagnateur pédagogique de l'asbl Autour de l'école travaille également avec les accueillants extrascolaires durant leurs prestations afin de leur proposer des outils et solutions à des difficultés pratiques qu'ils rencontrent quotidiennement.

Concernant le constat émis par les enfants au sein des structures scolaires : il rappelle à l'ensemble du secteur l'importance cruciale de tenir compte des besoins des enfants. Formations et échanges de pratiques sur le sujet seront proposés aux professionnels du secteur dans les cinq prochaines années.

TAUX D'ENCADREMENT

Constats et besoins

Tant dans écoles que dans les associations, le manque de subsides empêche d'engager autant de personnes que nécessaire et a fortiori du personnel déjà qualifié. Les remplacements sont d'autant plus complexes : il est difficile de recruter du personnel de qualité au regard des statuts, des horaires et des conditions de travail proposés.

Pistes de solutions et objectifs

Comme les moyens financiers mis à disposition des opérateurs par la Communauté française ne relèvent pas du niveau communal, la mutualisation des moyens humains, le partage de locaux et l'échanges de « savoir-faire » sont les seuls leviers dont dispose la Coordination ATL. Les besoins devront donc être analysés quartier par quartier afin de trouver les solutions les plus favorables.

FORMATION DU PERSONNEL

Constats et besoins

Dans les structures qui ont intégré le programme CLE, la formation initiale des accueillantes a été très utile. Cependant, à l'analyse des tableaux de formation rentrés par les opérateurs, on constate qu'aucune structure n'arrive à former l'ensemble de son personnel. Plusieurs causes seraient à l'origine de cet état de fait : le turnover du personnel, le manque d'incitant pécuniaire pour suivre ces formations, la difficulté que représentent les horaires « coupés » ou encore la difficulté à se faire remplacer.

Là encore, une revalorisation du secteur permettrait de mieux former le personnel.

Le manque de formation a un impact tant sur la qualité des relations avec les enfants que sur les activités proposées au sein de l'accueil dans les écoles.

Par ailleurs, la formation n'est parfois pas suffisante pour améliorer le climat au sein des espaces de récréation. La transposition de la théorie à la pratique n'est pas innée.

Le milieu associatif rencontre quelques difficultés similaires comme le remplacement du personnel ou les difficultés d'horaires.

Des formations transversales au secteur et des échanges de « savoir-faire » ont été réclamées par les professionnels durant les journées de réflexion « Jeunesse ardentes ».

Pistes de solutions et objectifs

L'école de Promotion Sociale d'Angleur propose une formation de base d'« Auxiliaire de l'Enfance ». Les premiers modules sont considérés comme la formation de base, les suivants comme de la formation continue. Elle répond tout à fait aux exigences décrétales tout en offrant un avantage non négligeable pour les accueillant(e)s : si ils/elles terminent la formation, ils/elles obtiendront un diplôme d'un niveau secondaire supérieur.

L'asbl Autour de l'école a engagé une personne afin d'améliorer la gestion des espaces de récréation en accompagnant les équipes in situ. L'objectif est bien ici de proposer une formation pratique et concrète au personnel.

Une réflexion sur la formation à destination des professionnels de la jeunesse liégeoise doit être élaborée suite aux journées de consultation dans le cadre du projet « Jeunesse ardente ». Un plan de formation est également à l'étude au sein du Département des services sociaux et de la proximité afin d'apporter un soutien pédagogique aux équipes de quartier.

ÉQUIPEMENT - MATERIEL

Constats et besoins

Les structures qui sont inscrites et reconnues comme opérateurs du programme C.L.E. disposent de moyens supplémentaires afin de se pourvoir en matériel. Au sein des autres structures, le matériel existant est généralement obsolète et/ou vétuste

Un manque de réserve de petit matériel d'animation a été relevé.

Dans la plupart des lieux d'accueil extrascolaire, il y a un manque de matériel informatique. Or, il existe, de manière plus générale, une certaine fracture numérique puisque l'accessibilité à ce canal de communication ainsi qu'à ce type de matériel n'est pas la même d'une famille à l'autre. La crise sanitaire que nous connaissons actuellement accentue fortement ces disparités.

Pistes de solutions et objectifs

La Coordination continue à sensibiliser les écoles afin d'augmenter le nombre de structures reconnues.

Pour les associations, l'information commune concernant les appels à projets serait un véritable plus : cela permettrait d'amener des subsides supplémentaires à certaines structures, et ainsi pallier du moins en partie au manque de budget. Cette information sera mise en ligne sur une plateforme « Jeunesse » qui est en cours de construction.

En outre, l'ASBL para-communale ISA (Image, Son et Animation) propose un service de prêt de matériel audiovisuel aux associations socioculturelles, mouvements de jeunesse et écoles de la Ville de Liège.

Enfin, plusieurs budgets sont également dédiés à aider le secteur soit de manière à mettre à disposition du matériel (ordinateurs, imprimantes, petit électro...) soit à l'achat de fournitures « classiques » en cas de difficultés majeures (vol, incendie...)

La CIJE (Commission des Intervenant Jeunesse et Enfance) a également souhaité que les budgets « extraordinaires » qui peuvent être utilisés par les associations servent à l'achat de matériel collectif qui puisse être réservé par toutes les associations membres

INFRASTRUCTURES ET LOCAUX

Constats et besoins

Dans beaucoup d'écoles, les locaux sont souvent peu adaptés ou trop exigus. Très peu d'entre elles disposent de locaux spécifiques pour l'accueil : les classes deviennent des espaces partagés. Cette situation génère un manque de transition entre les périodes scolaires et non-scolaires.

Cependant, le programme CLE a contribué à l'amélioration des locaux dans plusieurs écoles et lieux d'accueil.

Par ailleurs, les écoles qui ont pu bénéficier du projet sur la gestion des espaces de récréation grâce à l'asbl Autour de l'école ont pu réfléchir à l'aménagement et l'utilisation des espaces. En se basant notamment sur la méthodologie proposée par l'UMons, des espaces ont été réfléchis en fonction de leur utilisation : zone calme, zone de jeux avec ballons...

Les parents sont beaucoup plus critiques que les professionnels par rapport aux locaux. Ils sont également plus préoccupés par l'espace public et sa sécurité : ils souhaitent plus de verdure, de plaines de jeux et parcs bien équipés et plus sécurisés.

Depuis la crise sanitaire, la population est plus demandeuse d'espaces extérieurs de qualité à proximité de leur domicile.

Beaucoup de bâtiments scolaires ou du secteur associatif sont vétustes et les moyens sont insuffisants pour pourvoir à leur rénovation.

Il existe peu de fonds d'équipements disponibles. S'ils étaient plus développés, cela pourrait apporter un certain soutien dans la rénovation ou l'équipement des locaux des milieux d'accueil.

Un manque de communication entre les différents acteurs de quartier a également été relevé. Cela entraîne un manque de mutualisation des différents espaces disponibles, tant au niveau des locaux que des extérieurs.

La propreté et l'hygiène laissent parfois à désirer. Il arrive que l'entretien des locaux dépende de la bonne volonté des accueillants et/ou bénévoles.

Pistes de solutions et objectifs

Le travail sur la gestion des espaces de récréations se poursuit dans les écoles communales en partenariat avec l'asbl « Autour de l'école ».

La Coordination ATL veille à renvoyer les demandes de travaux au Service communal concerné.

Les locaux n'étant malheureusement pas extensibles, la Coordination proposera aux structures d'accueil de mener une réflexion sur le partage des espaces en tenant compte des forces existantes sur les quartiers.

PARTENARIAT ET COORDINATION

Constats et besoins

La Coordination de l'accueil extrascolaire est assurée par 2 Coordinatrices ATL pour tout le territoire de la Ville de Liège. Dans les faits, au vu de la multitude de lieux d'accueil, il est difficile de pouvoir tout coordonner.

Dans les quartiers, les équipes de Proximité, constituées de plusieurs animateurs avec des compétences pluridisciplinaires (sportives, intergénérationnelles, jeunesse) assurent un relais entre les différents acteurs présents sur le terrain.

Cependant, la qualité et l'activité de la coordination est très variable d'un quartier à l'autre. Au sein de certains quartiers, les synergies entre opérateurs sont bien présentes grâce aux équipes de Proximité ou grâce à des coordinations locales du milieu associatif liégeois. Dans d'autres, les coordinations et partenariats, sont peu actives ou parfois même inexistantes.

La mutualisation des ressources reste peu fréquente.

Les formations collectives, les échanges de savoirs, la mise en commun d'expériences,... sont des demandes récurrentes des professionnels du secteur qui ont d'ailleurs été mises en lumière par « Jeunesse Ardente ».

Enfin, deux commissions consultatives sont mises en place : la Commission Communale de l'Accueil bien-sûr mais également la Commission des Intervenants Jeunesse et Enfance. Toutes deux permettent un dialogue entre le monde politique, l'administration et les travailleurs des secteurs de l'enfance et de la Jeunesse.

Pistes de solutions et objectifs

Une réflexion sur le travail transversal est menée au sein du Département des Services sociaux et de la Proximité. L'objectif est d'outiller au mieux les équipes de quartier à mieux se coordonner avec le tissu associatif local et de mutualiser les ressources.

Par ailleurs, le Service Jeunesse travaille à la création d'une plateforme numérique, "Jeunesse Ardente". Celle-ci pourrait être la réponse à différentes attentes mentionnées ci-avant. En effet, elle sera un lieu de partage et d'échange d'informations mais aussi un relais, qui pourrait permettre la mutualisation de certaines ressources telles que le prêt de matériel, de locaux, l'organisation de stages, d'activités, le partage d'agendas, ... Celle-ci pourrait faciliter les partenariats et accentuer les synergies au sein des différents quartiers mais également de manière plus large, sur tout le territoire de la Ville.

INFORMATION AUX FAMILLES ET AUX PROFESSIONNELS

Constats et besoins

Beaucoup de parents souhaitent une centralisation des informations (sur un site internet, par exemple). Ils déplorent, en effet, de passer de nombreuses heures à rechercher des informations sur les activités pour enfants, particulièrement pour les stages de vacances.

Avec l'utilisation plus étendue d'Internet, la transmission des informations, les inscriptions, etc. se font plus souvent de manière électronique. Il faut rester attentif à ne pas exclure une partie de la population pour qui l'accès n'est pas toujours facile et pour qui le contact direct reste très important.

Pistes de solutions et objectifs

Afin de toucher le plus d'enfants possible et n'en exclure aucun par l'utilisation d'Internet, une communication des activités et stages organisés notamment par le Service Jeunesse sera assurée dans les écoles via des affiches, flyers,...

Pour répondre à la problématique du manque d'informations concernant les stages et activités, un site Internet a été créé en partenariat avec le Centre J et l'asbl « Animation et créativité » : www.liege-stages.be. Il doit permettre la centralisation des activités organisées sur le territoire de la Ville de Liège.

Par ailleurs, la nouvelle plateforme « Jeunesse » reprendra une multitude d'informations à destination du grand public.

Le travail des équipes de Proximité et l'information des associations reste cependant essentiel car pour le public le plus fragilisé, le contact direct reste le meilleur moyen d'information et donc de participation aux activités proposées.

IV. CONCLUSION

Durant les cinq prochaines années, la coordination ATL et de manière plus générale le Département des Services sociaux et de la Proximité se donnent cinq objectifs principaux.

La préoccupation première et prioritaire reste le bien-être des enfants. La crise sanitaire a eu de grosses conséquences sur ces derniers : isolement, précarité, manque de socialisation, difficulté dans la gestion des émotions mais aussi manque de liberté d'expression. La Coordination ATL veillera donc à redonner la parole aux enfants entre autres grâce à la consultation « Jeunesse ardente » qui débutera en janvier 2022. Ce processus conduira également à des projets participatifs dans lesquels les enfants pourront s'inscrire.

La formation des professionnels de la Jeunesse contribuera également à améliorer l'accueil des enfants. Il apparaît notamment urgent de proposer aux encadrants des outils pédagogiques sur la gestion des émotions et les besoins primaires de sécurité et de bien-être des enfants. Plusieurs vecteurs permettront d'atteindre cet objectif :

- La collaboration avec l'école de promotion sociale d'Angleur se poursuivra. Elle permettra aux accueillants de suivre la formation de base.
- L'accompagnateur pédagogique de l'asbl « Autour de l'école » continuera le travail de terrain sur la gestion des espaces de récréation.
- Des formations spécifiques et continues seront mises en place pour mieux répondre aux besoins des professionnels de l'enfance sur des thématiques plus ciblées.
- Enfin, des espaces d'échanges de savoirs entre les professionnels seront mis en place, dès que la situation sanitaire le permettra.

La mutualisation des moyens apparaît comme une solution locale et efficace pour proposer des activités plus pertinentes ou plus variées. Dans les quartiers, le partage de locaux ou de matériel sera encouragé.

Par ailleurs, la plateforme « Jeunesse » qui devrait voir le jour en janvier 2022 permettra de mutualiser différentes ressources pour l'ensemble du secteur (outils pédagogiques et pratiques, prêt de matériel, documentation, échanges d'expériences, ...).

La coordination ATL restera attentive au développement des partenariats et synergies au sein des quartiers afin de favoriser l'égalité des chances. Parallèlement, les travaux de la CIJE ou de la CCA se concentreront sur des besoins plus globaux (tels que ...).

Enfin, l'information des familles reste primordiale. Le site www.liege-stages permet déjà de connaître les offres d'activités et de stages. La plateforme « Jeunesse » proposera des informations plus larges relatives aux différents pans de la vie du jeune/de l'enfant (scolaire, loisirs, ...) mais aussi les différents Services que la Ville propose et des informations plus pratiques comme les déductions fiscales ou les remboursements de la Mutuelle... Le travail des associations et des équipes de quartier reste cependant essentiel pour informer le public précarisé ou en fracture numérique.

V. ANNEXES

1. Listes des opérateurs
2. Questionnaires internet
3. Synthèse des opérateurs

VI. INFORMATIONS DE CONTACT

DEPARTEMENT DES SERVICES SOCIAUX ET DE LA PROXIMITE
SERVICE JEUNESSE ET ACCUEIL EXTRASCOLAIRE :

Gwenaëlle Laureys
Coordinatrice ATL
Quai de la Batte, 10
4000 Liège
04/221.89.65
gwenaelle.laureys@liege.be

Leila Vullo
Coordinatrice ATL
Rue des Guillemins, 26 (6ème étage)
4000 Liège
04/221.84.11
leila.vullo@liege.be

VI. LISTE DES OPÉRATEURS

LISTE DES ÉCOLES RECENSEES SUR LE TERRITOIRE

Réseau	École	implantation	type	Dans le CLE
Enseignement Communal Liégeois (ECL)	École Avroy		Ordinaire	
ECL	École du Sart-Tilman 1		Ordinaire	
ECL	École du Sart-Tilman 2		Ordinaire	
ECL	École d'Angleur centre	Centre	Ordinaire	
ECL	École d'Angleur centre	La Vaussale	Ordinaire	
ECL	École Basse-Wez	Basse-Wez 54 (primaire)	Ordinaire	Oui
ECL	École Basse-Wez	Basse-Wez 56 (maternelle)	Ordinaire	Oui
ECL	École Beau-Mur	Beau-Mur	Ordinaire	
ECL	École Beau-Mur	Vallon	Ordinaire	
ECL	École Bonne Nouvelle	Bonne Nouvelle 16	Ordinaire	
ECL	École Bonne Nouvelle	Bonne Nouvelle 7B	Ordinaire	
ECL	École de Bressoux De Gaulle		Ordinaire	
ECL	École de Bressoux Porto		Ordinaire	Oui
ECL	École de Bressoux Piron		Ordinaire	
ECL	École Agimont-Waroux	Agimont	Ordinaire	Oui
ECL	École Agimont-Waroux	Waroux	Ordinaire	Oui
ECL	École de Chênée Grand-Prés	Grand-Prés	Ordinaire	
ECL	École de Chênée Grand-Prés	Square Leduc	Ordinaire	
ECL	École de Chênée Centre		Ordinaire	
ECL	École de Chênée-Thiers	Fraîche	Ordinaire	
ECL	École de Chênée-Thiers	André Renard	Ordinaire	
ECL	École Fétinne - Croix de Guerre		Ordinaire	
ECL	École d'Outremeuse Liberté		Ordinaire	
ECL	École de Glain – Burenville	Vanderdelde	Ordinaire	Oui
ECL	École de Glain – Burenville	Burenville (primaire)	Ordinaire	Oui

ECL	École Grivegnée Belleflamme		Ordinaire	
ECL	École Grivegnée Bois de Breux	Herve	Ordinaire	
ECL	École Grivegnée Haminde	Agriculture	Ordinaire	
ECL	École Grivegnée Haminde	Haminde	Ordinaire	
ECL	École Grivegnée Péville		Ordinaire	Oui
ECL	École du Jardin Bortanique 1	Jardin Botanique	Ordinaire	
ECL	École du Jardin Bortanique 2		Ordinaire	
ECL	École de Jupille Bruyères 1		Ordinaire	Oui
ECF	École de Jupille Bruyères 2		Ordinaire	Oui
ECL	École de Jupille Combattants		Ordinaire	
ECL	École de Cointe Kleyer	Kleyer	Ordinaire	
ECL	École de Cointe Kleyer	Bourgogne	Ordinaire	
ECL	École de Xhovémont 1		Ordinaire	
ECL	École de Xhovémont 2		Ordinaire	
ECL	École de Droixhe	Libération	Ordinaire	
ECL	École de Droixhe	Lille	Ordinaire	
ECL	École Naniot Érables	Longue	Ordinaire	
ECL	École Naniot Érables	Genêts	Ordinaire	
ECL	École du Laveu 2	Laveu 54	Ordinaire	Oui
ECL	École du Laveu 2	Laveu 56	Ordinaire	Oui
ECL	École Sclessin	Perron	Ordinaire	Oui
ECL	École Sclessin	Treille	Ordinaire	
ECL	École Sclessin	Beaux-Arts	Ordinaire	
ECL	École du Laveu 1	Laveu 52	Ordinaire	Oui
ECL	École du Laveu 1	Faille	Ordinaire	
ECL	École Naniot		Ordinaire	
ECL	École des Rivageois	Rivageois	Ordinaire	
ECL	École des Rivageois	Londres	Ordinaire	
ECL	École de Rocourt	F.Lefèbvre 62	Ordinaire	
ECL	École de Rocourt	F.Lefèbvre 66	Ordinaire	
ECL	École de Saint-Gilles	Saint-Gilles	Ordinaire	
ECL	École de Saint-Gilles	Ch. Bartolomez	Ordinaire	
ECL	École de Sainte-Walburge	Limbouurg	Ordinaire	
ECL	École de Sainte-Walburge	Ste-Walburge	Ordinaire	
ECL	École de Sainte-Walburge	Général Collins	Ordinaire	
ECL	École Hors-Château		Ordinaire	
ECL	École Solvay – Thier-à-Liège	Solvay	Ordinaire	

ECL	École Solvay – Thier-à-Liège	Ch. Gothier	Ordinaire	
ECL	École Sauvenière	Sauvenière	Ordinaire	
ECL	École Sauvenière	Louvrex	Ordinaire	
ECL	École Morinval	Vignerons	Ordinaire	
ECL	École Morinval	Potay	Ordinaire	
ECL	École Vieille-Montagne		Ordinaire	Oui
ECL	École de Wandre pont		Ordinaire	
ECL	École Wandre II	Rabosée	Ordinaire	
ECL	École Wandre II	Visé	Ordinaire	
ECL	École Wandre II	Matche	Ordinaire	
ECL	École Wandre II	Joset	Ordinaire	
ECL	École Wandre Pont		Ordinaire	
ECL	École Andréa Jadoulle		Spécialisé	
ECL	École Fontainebleau		Spécialisé	
ECL	École Léopold Mottet		Spécialisé	
ECL	École La Colline de l'éveil		Spécialisé	
ECL	I.R.O.V.	Monulphe	Spécialisé	
ECL	I.R.O.V	Burenville	Spécialisé	
ECL	École Jeanne Rombaut		Spécialisé	
ECL	École Crève-Cœur		Spécialisé	
ECL	École Léona Platel		Spécialisé	
ECL	École Joëlle Robins		Spécialisé	
Enseignement Libre de confession catholique (ELCC)	Notre Dame de Lourdes et Sainte-Therèse	N.D. de Lourdes	Ordinaire	
	Notre Dame de Lourdes et Sainte-Therèse	Ste-Thérèse	Ordinaire	
ELCC	École Saint-Maur		Ordinaire	
ELCC	École fondamentale libre de Chênée	Maternelle	Ordinaire	
ELCC	École fondamentale libre de Chênée	Primaire	Ordinaire	
ELCC	Institut Saint-Ambroise		Ordinaire	
ELCC	École fondamentale libre Saint-André Outremeuse		Ordinaire	
ELCC	Institut Notre-Dame du Rosaire		Ordinaire	
ELCC	École fondamentale Saint-Christophe		Ordinaire	

ELCC	École fondamentale Don Bosco		Ordinaire	
ELCC	École Sainte-Odile et Saint-Albert	Saint-Odile Grivegnée	Ordinaire	Oui
ELCC	École Sainte-Odile et Saint-Albert	Saint-Albert Chênée	Ordinaire	Oui
ELCC	Institut Sainte-Foy		Ordinaire	Oui
ELCC	École Saint-Etienne		Ordinaire	Oui
ELCC	École Saint-Jean		Ordinaire	
ELCC	École Saint-Joseph des Bruyères		Ordinaire	
ELCC	École maternelle Ste-Véronique		Ordinaire	
ELCC	École primaire Sainte-Véronique	A	Ordinaire	
ELCC	École primaire Sainte-Véronique	B		
ELCC	École St Eloi St Remi		Ordinaire	
ELCC	Institut maternelle Saint-Paul		Ordinaire	
ELCC	Institut primaire Saint-Paul		Ordinaire	
ELCC	École St-Joseph Bois-de-Breux		Ordinaire	Oui
ELCC	École Libre de Robermont		Ordinaire	
ELCC	Institut Saint-Louis Sclessin		Ordinaire	Oui
ELCC	EFLS Saint Sépulcre ASBL		Ordinaire	
ELCC	Saint-Joseph et Ste-Marie	Ste-Marie	Ordinaire	
ELCC	Saint-Joseph et Ste-Marie	St-Joseph	Ordinaire	
ELCC	Centre scolaire St-Barthélemy	St-Thomas	Ordinaire	
ELCC	Centre scolaire St-Barthélemy	St-Barthélémy	Ordinaire	
ELCC	École libre fondamentale St-Benoit et St-Servais		Ordinaire	
ELCC	École St-Sébastien		Ordinaire	
ELCC	École St-Remi		Ordinaire	Oui
ELCC	École Ste-Walburge		Ordinaire	Oui
ELCC	École St-Remacle		Ordinaire	Oui
ELCC	École maternelle St-Joseph Belleflamme		Ordinaire	Oui
ELCC	École primaire St-Joseph Belleflamme		Ordinaire	Oui
ELCC	École libre St-Jean-Marie Sart-Tilman		Ordinaire	
ELCC	École St-Amand Saint-Pierre Fourier fondamental	Charlemagne 84	Ordinaire	
ELCC	École St-Amand Saint-Pierre Fourier primaire	Charlemagne 80	Ordinaire	
ELCC	École St-Louis au Thier à Liège		Ordinaire	Oui

ELCC	École Robert Brasseur		Spécialisé
ELCC	École « Les Castors »		Spécialisé
Réseau Libre non-confessionnel	École des Étoiles		Ordinaire
École organisée par la Communauté française	IESPSCF Etienne Meylaers		Spécialisé

LISTE DES ASSOCIATIONS « OPERATEURS DE TYPE 2 » RECENSEES (ANCIEN FESC)

Association	TYPE	Réponse à l'état des lieux
Centre de promotion humaine La Bibi	Centre de Jeunes, Centre d'expression et de Créativité et École de devoirs	oui
Centre Liégeois d'Aide aux Jeunes (CLAJ)	A.M.O.	oui
Éclat de Rire asbl	École de devoirs et Accueil extrascolaire	oui
Graffiti asbl	Centre d'expression et de Créativité et Accueil extrascolaire	
La Maison Blanche asbl	École de devoirs et Maison de quartier	oui
Les Marmots asbl	École de devoirs, stages de vacances et club sportif	oui
La Marguerite asbl	École de devoirs et Maison de quartier	oui
La Ronde Enfantine asbl	Accueil flexible	oui
Latitude Jeunes	Centre d'expression et de créativité, Halte-garderie, Ludothèque, École de devoirs, Mouvement de jeunesse, Plaine de jeux, Stages de vacances	oui
Le Jardin des Enfants asbl	Centre d'expression et de Créativité et Accueil extrascolaire	
Le Moderne asbl	Centre d'expression et de Créativité	oui
P.A.R.I. asbl	Accueil extrascolaire	oui

LISTE DES AUTRES STRUCTURES D'ACCUEIL (HORS SPORT)

Type	Association	Réponse à l'état des lieux
Académie	Académie de Gretry	oui
Académie	Académie de Chênée	
Académie	CROCH'asbl	
Accueil parents, ateliers périnataux et animations	Espace Parents Enfants	oui
Accueil parents, ateliers périnataux et animations	Le Babibar	
Accueil et activités vacances	La Cité s'invente	
Accueil et activités vacances	Identité Amérique Indienne	
Accueil et activités vacances	Centre d'action laïque de la Province de Liège	
Accueil et activités vacances	Mimosa3axes	
Accueil et activités vacances	Groupe PAES HM	
A.M.O. (avec 1 école de devoirs)	Service d'Actions Sociales (S.A.S.)	oui
A.M.O.	Droits des Jeunes	
Association des écoles de devoirs en Province de Liège	AEDL	
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèque communale de Chênée	oui
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèque communale de Droixhe – Bressoux	Oui
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèque communale de Fétinne – Vennes	oui
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèque communale de Grivegnée	oui
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèque communale de Jupille	oui
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèque communale du Nord	Oui
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèque communale de St-Gilles	oui

Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèque communale de Sclessin – Cointe	oui
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèque communale d'Outremeuse	
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèque communale du Thier-à-Liège	
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèque communale de Wandre	
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèque communale de Xhovémont - Naniot	oui
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèque provinciale des Chiroux	
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèques Multimédia Don Bosco asbl : Rue des Wallons	
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèques Multimédia Don Bosco asbl : Bibliothèque du Séminaire	
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèques Multimédia Don Bosco asbl : Ste-Julienne	
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèques Multimédia Don Bosco asbl : Ste-Walburge	
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèques Multimédia Don Bosco asbl : St-Bathélemy	
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèques Multimédia Don Bosco asbl : St-Remacle-en-Amercoeur	
Bibliothèque ou espace public numérique	Bibliothèques Multimédia Don Bosco asbl : St-Lambert	
Centre culturel	Les Chiroux	oui
Centre culturel	Centre Culturel de Chênée	
Centre culturel	Centre Culturel Ourthe et Meuse	oui
Centre culturel	Foyer Culturel de Jupille-Wandre	
Centre d'expression et de Créativité	L'Atelier des CEMEA	oui
Centre d'expression et de Créativité	Les Ateliers 04	oui
Centre d'expression et de Créativité	Bal Spécial	
Centre d'expression et de Créativité	CREAHM	
Centre d'expression et de Créativité	Caméra ect	oui
Centre d'expression et de Créativité	Animation et Créativité (5 implémentations : Bressoux, Jupille, Nord, Outremeuse, Sclessin)	

Centre de Jeunes, Centre d'expression et de Créativité, école de devoirs	La Baraka	oui
Centre de Jeunes, Centre d'expression et de Créativité, école de devoirs	Club des Jeunes du Péry, Terrain d'Aventure	oui
Centre d'expression et de Créativité et école de devoirs	Le Courant d'air	oui
Centre d'expression et de Créativité et Ludothèque	La Marelle	
Centre d'expression et de créativité, Stages de vacances, Ferme pédagogique	La Ferme des Enfants	
Centre de Jeunes	Centre communal des Jeunes d'Angleur	
Centre de Jeunes et école de devoirs	Centre communal des Jeunes de Chênée	oui
Centre de Jeunes	Centre communal des Jeunes « Écoute-Voir »	
Centre de Jeunes et école de devoirs	Centre communal des Jeunes de Glain	oui
Centre de Jeunes	Centre communal des Jeunes de Jupille	
Centre de Jeunes	Centre communal des Jeunes de Kinkempois	oui
Centre de Jeunes	Centre communal des Jeunes de Bressoux-Droixhe	oui
Centre de Jeunes	Centre communal des Jeunes de Sclessin	
Centre de Jeunes	Centre communal des Jeunes de Ste-Walburge	
Centre de Jeunes	Centre communal des Jeunes du Thier-à-Liège	
Centre de Jeunes, Centre d'expression et de créativité	Centre de Jeunes « La Bicoque »	
Centre de Jeunes	Centre de Jeunes « La Zone »	
Centre de Jeunes	Centre de Jeunes du Péry	oui
Centre de Jeunes	Centre de Jeunes de Burenville	oui
Centre des Jeunes et terrain d'aventure	Terrain d'aventure du Pery	
Centre de Jeunes et école de devoirs	Centre des Jeunes des Vennes	
Halte-Garderie	Halte Accueil st-Léonard	
Halte-Garderie	Halte-garderie La Bambinerie	
Halte-Garderie	Halte-garderie les Petits Venn'ards »	
Ludothèque	Espace Différences (Solidaris)	

École de devoirs	Action Sociale au Bernalmont	oui
École de devoirs	Sainte-Walburge asbl	oui
École de devoirs et I.L.I.¹	Natolo	oui
École de devoirs	Menestys	
École de devoirs	Espoir et Vie	
École de devoirs et I.L.I.	GASS	oui
École de devoirs et I.L.I.	La Tchicass	oui
École de devoirs	Assisa	
École de devoirs	Maison de Fragnée	oui
École de devoirs	PARISI	oui
École de devoirs	Les Sarments	oui
École de devoirs	La Place	
École de devoirs	Maison Carrefour (CPAS Liège)	
Mouvement de Jeunesse	Scouts et guides pluralistes	
Mouvement de Jeunesse	Régionales des patros	
Organisation de Jeunesse	Jeunesse et Santé	
Organisation de Jeunesse	Philocité	oui
Organisation de Jeunesse	Jeunesses musicales de Liège	oui
Organisation de Jeunesse	Jeunesses scientifiques de Belgique	oui
Autre	Assistance à l'enfance	
Autre	Centre d'accueil pour demandeurs d'asile Croix-Rouge	
Autre	Centre J (Ville de Liège)	
Autre	Service Animation des Musées de la Ville de Liège	oui
Autre	Collectif contre les violences familiales et l'Exclusion	
Autre	Liège City Breakers	oui

1

I.L.I. : Initiative Locale d'Intégration

CLUBS SPORTIFS SUBVENTIONNES PAR L'ASBL LIEGE SPORT (RENOUVELABLE CHAQUE ANNEE)

Club sportif	ACSA TENNIS CLUB ACADEMIE	
Club sportif	ASBL SPORT A COOP-Sport coopératif	
Club sportif	BAL SPECIAL-Danse	
Club sportif	BC BELLEFLAMME-Basket	
Club sportif	BC COINTE-Basket	
Club sportif	BC LES VALEUREUX LIEGEOIS-Badminton	
Club sportif	BC VAILLANTE JUPILLE-Basket	
Club sportif	BOXING CLUB COCKTAIL	
Club sportif	CENTRE DE HATHA YOGA	
Club sportif	CERCLE D'ESCRIME CHARLEMAGNE	
Club sportif	COLLEGE ST LOUIS BASKET	
Club sportif	CPLA-Patinage artistique	
Club sportif	DOJO LIEGEOIS asbl-Arts martiaux	
Club sportif	ECOLE D'ESCRIME LE SABRE NOIR ASBL	
Club sportif	ECOLE DES JEUNES DU RFC LIEGE FOOTBALL	
Club sportif	EMBARQUEMENT IMMEDIAT Asbl-Sport adapté	
Club sportif	EQUIRELAIS-Equitation	
Club sportif	FC GRIVEGNEE-Football	
Club sportif	FC JUPILLE-Football	
Club sportif	FUNNY ICE HOCKEY ASBL	
Club sportif	GOLF CLUB LIEGE BERNALMONT	
Club sportif	GRIVEGNEE NATATION	
Club sportif	HC BRESSOUX (LIEGE HANDBALL CLUB)	
Club sportif	JS GRIVEGNEE TC -Tennis	
Club sportif	JS PIERREUSE-Football	
Club sportif	JS THIER-A-LIEGE-Football	
Club sportif	KARATE CLUB WALLONIE	
Club sportif	L'EPERON-Equitation	
Club sportif	LE ROYAL TETRAGONE-Multi-sports	
Club sportif	LES MARMOTS-Psychomotricité	
Club sportif	LIEGE ATLAS ATHENEE JUPILLE BASKET	
Club sportif	LIEGE BULLDOGS ICE HOCKEY	
Club sportif	LIEGE GRIVEGNEE MONOPALME-Natation monopalme	

Club sportif	LIEGE MOSAN-Natation	
Club sportif	LIEGE REBELS BASEBALL	
Club sportif	LOCAL BASTARD asbl-Divers sur roues	
Club sportif	OLD CLUB DE LIEGE-Hockey sur gazon	
Club sportif	PHOENIX-Boxe	
Club sportif	RCAE-Multi-sports	
Club sportif	RCS SART TILMAN-Football	
Club sportif	RDC COINTE-Football	
Club sportif	RFCL ATHLETISME	
Club sportif	RFCL RUGBY	
Club sportif	RJS CHENEENNE-Football	
Club sportif	RJS GRIVEGNEE-Football	
Club sportif	ROYAL ACSA MOSA-Basket	
Club sportif	ROYAL BASKET CLUB SAINTE-WALBURGE	
Club sportif	ROYAL BAUDOIN TENNIS CLUB	
Club sportif	ROYAL FAYENBOIS TENNIS CLUB	
Club sportif	ROYAL TENNIS CLUB DE LIEGE RTCL	
Club sportif	ROYALE UNION SPORTIVE GOLD STAR-Football	
Club sportif	ROYALE VAILLANTE JUPILLE	
Club sportif	RTC COINTE-Football	
Club sportif	SOLEIL LEVANT-Gymnastique	
Club sportif	SPARRING ASBL-Karaté	
Club sportif	TEMPS DANSE-Danse	
Club sportif	UCE LIEGE-Football	
Club sportif	VOO LIEGE PANTHERS-Basket	
Club sportif	WULONG WUSHU Team Asbl-Arts martiaux	
Club sportif	RPPC Chênee-Tennis de table	
Club sportif	Escrime Club Sauvenière	
Club sportif	Athena Gym-Gymnastique	
Club sportif	Karaté Club Sainte-Walburge	
Club sportif	Cuban Boxing Bressoux	